

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 7 novembre 2022

Extrait du registre des délibérations

Le lundi sept novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le vingt-huit octobre 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Sandrine LELIÈVRE, Yves LE GALL, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : M.M Kevin DOFAL, Catherine GUIBERT (pouvoir à Sylvie FILATRE), Christophe LAINÉ.

Monsieur Jérôme CHOPIN est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2022-07/11-03 SIMADE 35/ Présentation du rapport d'activité 2021

Présentation générale

Le SIMADE est un Syndicat Intercommunal de soins infirmiers et Maintien à Domicile. L'activité du SIMADE a débuté en 1989 avec 20 places autorisées. La capacité de prise en charge est de 71 patients depuis 2010. 10 communes adhèrent au SIMADE : Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné, Chancé, Châteaugiron (commune nouvelle), Domloup, Nouvoitou, Noyal sur Vilaine, Servon sur Vilaine, Thorigné-Fouillard.

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Synthèse du rapport d'activité 2021

Durant l'année 2021, 95 personnes ont pu bénéficier des services du SIMADE, soit une moyenne de 48 patients suivis par jour (111 en 2019 soit 51 patients par jour).

32 patients sont entrés en cours de période et 51 en sont sortis. 22 % des patients bénéficient d'une prise en charge supérieure à 3 ans.

La majorité des patients a plus de 75 ans :

- ✓ Tranche d'âge 75-84 ans : 30 personnes
- ✓ Tranche d'âge 85-94 ans : 41 personnes
- ✓ Tranche d'âge supérieure à 95 ans : 4 personnes

60 % des patients vivent en couple, 26 % seules et 14 % avec une personne de génération suivante.

L'aidant principal est généralement le conjoint (52%) ou une personne de génération suivante (33%).

La provenance des patients :

- ✓ Domicile (71%)
- ✓ Hospitalisation de courte durée (24%)
- ✓ Hospitalisation réadaptation (5%)

L'objectif de la prise en charge est principalement dans l'ordre :

- ✓ Le retour à domicile (26 %)
- ✓ Soulager le conjoint (19 %)
- ✓ Soulager l'aidant familial (14%)
- ✓ Relais IDEL (12 %)
- ✓ Relais SAD (12%)
- ✓ Prévenir la dégradation de l'état (11%)
- ✓ Fin de vie (4 %)
- ✓ Relai HAD (2%)

Les pathologies retrouvées le plus souvent sont :

- ✓ Alzheimer et assimilés (18%)
- ✓ Chutes (16%)
- ✓ AVC (16 %)
- ✓ Affections neurologiques (16%)
- ✓ Affections rhumatismales (4 %)
- ✓ Affections cardio-vasculaires (13%)
- ✓ Troubles psychiatriques (2%)
- ✓ Cancer (9 %)...

Répartition des patients selon leur degré d'autonomie (Groupe Iso Ressources)

- ✓ GIR 1 (aucune autonomie) 5% (8% en 2020)
- ✓ GIR 2 : 51% (30% en 2020)
- ✓ GIR 3 : 29% (43% en 2020)
- ✓ GIR 4 : 15% (19 % en 2020)

Motifs de sortie du service :

- ✓ Décès à l'hôpital : 18% (17% en 2020)
- ✓ Décès à domicile : 21% (21% en 2020)
- ✓ Entrée en EPHAD : 29% (19% en 2020)
- ✓ Reprise d'autonomie : 6% (9% en 2020)...

Le coût annuel des infirmiers libéraux a été de 109 993 € (102 300 € en 2020). Le SIMADE emploie 11.46 ETP ayant principalement une qualification de niveau V.

La commune de Domloup a représenté 1% des patients durant l'année 2020 (5 % en 2020). Les communes dans lesquelles l'effectif a été le plus important sont Cesson Sévigné (37%), Acigné (13%), Châteaugiron (15%), Thorigné-Fouillard (10%), Noyal sur Vilaine (12%) etc...

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Prend acte** de la présentation du Rapport d'activité du SIMADE 35 pour l'année 2021.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

